En conseil municipal de Courrières (62) le 10 décembre 2020

MOTION DU GROUPE MAJORITAIRE CONTRE LE DENI DE DEMOCRATIE INFLIGE PAR L’ETAT AUX CITOYENS FRANÇAIS ET AUX ELUS LOCAUX SUR LE DEPLOIEMENT DE LA 5G

M. MONTURY propose aux membres du conseil municipal d’adopter la motion suivante :

Le 31 décembre 2019, le Gouvernement lançait un appel à candidatures pour organiser le déploiement de la 5G sur notre territoire. Les 4 grands opérateurs de télécommunication que sont Bouygues Télécom, Free Mobile, Orange et SFR, y ont répondu favorablement. Fin septembre, des enchères ont eu lieu pour attribuer les fréquences entre les 4 concurrents en lice.

L’ensemble de ce processus, qui s’est déployé sur plusieurs mois et n’a en aucun cas été freiné par la crise sanitaire, a eu lieu dans la plus grande opacité. A aucun moment, ni la voix des citoyens ni celle des élus n’ont compté.

De toutes manières, les maires et les présidents d’intercommunalité ne disposent d’aucun moyen pour s’opposer à la 5G. Ils ne peuvent pas juger de l’opportunité d’installer des antennes relais, et ne disposent pas de l’autorisation d’émettre.

Malgré tout, certains élus ont investi le champ médiatique pour essayer d’influer sur la tournure des événements. Face à eux, ils ont trouvé des prises de position et des arguments caricaturaux, défendus en tout premier lieu par le Président de la République. En comparant les opposants à la 5G à des défenseurs du «modèle amish», il a réduit le débat à une opposition culturelle stérile entre partisans et pourfendeurs du progrès.

Mais il ne faudrait pas que ces postures fassent oublier le véritable enjeu: celui du choix de notre modèle de société, qui ne devrait jamais échapper aux citoyens et aux élus locaux.

La 5G apportera probablement des avancées dans des domaines telles que la médecine ou les transports, et contribuera à accroître la compétitivité de nos entreprises. Mais le jeu en vaut-il la chandelle ? L’impact environnemental du déploiement de la 5G n’est pas contestable. Il n’est contesté par personne ou presque, dans le débat scientifique. Et sur la question sanitaire, les réponses manquent dans l’attente du rapport que l’ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l’alimentation, de l’environnement et du travail) devrait publier en 2021.

Malgré cela, le train de la 5G passe devant nous, sans que nous puissions l’arrêter.

Cette absence de dialogue constitue un déni flagrant de démocratie, que les élus se doivent de dénoncer vigoureusement

C’est pourquoi nous exigeons de l’Etat:

-Qu’il annonce un moratoire sur le déploiement de la 5G dans l’attente d’études scientifiques complémentaires au sujet des conséquences sanitaires et environnementales de cette nouvelle technologie;

-Qu’il organise un grand débat public national autour des attentes de notre société quant au déploiement de la 5G;

-Qu’il renforce le pouvoir réglementaire des élus locaux pour leur permettre de faire valoir le principe de précaution dans les territoires en matière de gestion des risques sanitaires et environnementaux.

M. PETIT s’étonne que Monsieur le Maire soit contre la 5G alors qu’il ne s’est jamais opposé à l’installation de la 4 G et qu’il a équipé les élus du conseil municipal de tablettes numériques.

M. le Maire répond qu’il n’est pas contre la 5G mais reproche aux opérateurs de ne pas associer les collectivités à leur démarche. Il estime qu’il était souhaitable d’attendre le rapport de l’ANSES, car la population n’a pas assez d’informations quant aux risques encourus par l’installation de la 5G. En outre, un travail en collaboration avec la collectivité éviterait que des poteaux ou câbles supplémentaires ne fleurissent en utilisant des poteaux existants.

En aucun cas cette motion s’oppose au déploiement de la 5G mais à l’absence de dialogue entre les opérateurs et les collectivités.

Le Conseil Municipal, par 29 voix pour, 2 contre (P. ROUSSEAU, J.M PETIT) et 2 abstentions (P. PICHONNIER, J.M LHERNOULD), adopte la motion contre le déni de démocratie inflige par l’Etat aux citoyens français et aux élus locaux sur le déploiement de la 5G.